

# Institution ST HILDEVERT

*Ecole*

B.P. 113 - 3, Boulevard Montmorency  
76220 GOURNAY EN BRAY  
tél. : 02 35 90 02 70  
fax. : 09 72 13 47 49

*Collège*

B.P. 113 - 3, Boulevard Montmorency  
76220 GOURNAY EN BRAY  
tél. : 02 35 90 02 70  
fax. : 09 72 13 47 49



## 1948 – 2018

**Saint-Hildevert est depuis 70 ans boulevard Montmorency.**

C'est l'occasion de réunir tous ceux qui ont fréquenté l'Institution : élèves, enseignants, parents, personnels.

Le **samedi 22 juin 2019**, venez nombreux vous retrouver, toutes générations confondues ! La journée sera riche d'évènements et de rencontres !

Vous serez accueillis à partir de 10h00 ; la messe sera célébrée à 11h00 avec bénédiction des nouveaux locaux.

A 12h15 vous pourrez prendre l'apéritif et le repas sera servi à partir de 13h00.

De longues tablées en plein air ou sous la tente (en fonction du temps) accueilleront tous ceux qui souhaiteront partager autour d'un repas convivial leur émotion, leurs souvenirs, leur joie de se retrouver.

Pièce de théâtre, chants interprétés par des élèves et des professeurs vous divertiront l'après-midi à 15h00 et à 17h00.

Visites guidées des locaux, expositions, animations, création d'une association des anciens élèves, devraient vous permettre de passer une excellente journée.

Si vous avez été élève à l'école, au collège ou au Lycée Professionnel, vous serez évidemment bienvenu.

Si vous souhaitez venir déjeuner, veuillez nous retourner le coupon ci-dessous **accompagné du règlement avant le 14 mai prochain.**



COUPON REPOSE POUR LA JOURNEE DU 22 JUIN 2019 à retourner avant le 14 mai 2019 à :  
Institution St Hildevert BP 113 - 3 Bd montmorency 76220 GOURNAY EN BRAY ou [70ans@sthild.fr](mailto:70ans@sthild.fr).

M, Mme, Mlle (*nom et prénom*)..... viendra le 22 juin OUI  NON

Nom de jeune fille : .....

Arrivé(e) dans l'institution en : ....., a quitté l'institution en : .....

A été en  école  collège  lycée professionnel

Sera présent(e) OUI  NON

Viendra en voiture OUI  NON

(des places de parking seront réservées pour les premières réponses)

Déjeunera OUI  NON

Repas adulte ..... 20 € x =

Enfant (moins de 15 ans) ..... 10 € x =

TOTAL

Règlement par chèque  en espèces

Adresse / téléphone / e-mail :

Date et signature :